

Etude de Programmation Cœur de Village SUZE 2050

Programme retenu Point avancement mission

Modifié suite aux retours du copil du 12/04/2024

12/04/2024

ATELIER CHADO
1 impasse du Muséum - 05 000 GAP
tel : 04 92 21 83 12 - atelierchado@orange.fr



Marine RUFFIN
PAYSAGISTE CONCEPTRICE



➤ Secteur 1 : Placette cœur de village

- Cheminement piéton depuis école
- Aménagement des abords
- Equipements publics:

Scénario 1 : Tiers lieux : cantine 40 places, salle évènementiels 100 pers, espace « modulaire / multi-tout»

Scénario 2 : Tiers lieux : four, espace « réversible / multi-tout», cantine 40 places, logements ou bureaux coworking

➤ Secteur 2 : Habitat réversible et esplanade Audibert

- Secteur aménagé pour l'accueil de 6 habitats réversibles
- Réaménagement hangar Audibert (étage : espace commun habitat réversible type buanderie/cuisine
Rdc : services techniques, espaces stockage asso)
- Démolition ancien hangar => 20 places stationnements perméables

➤ Secteur 3 : Opération d'habitat intermédiaire ou petit collectif

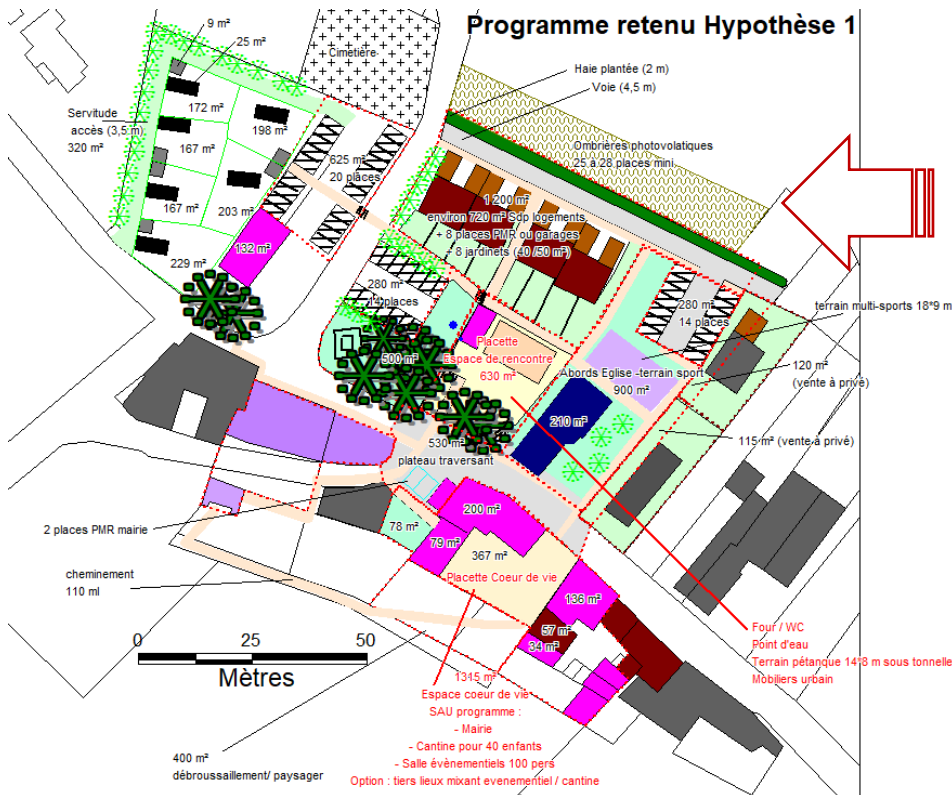
- 7-8 petits logements dont habitats seniors (environ 45 m²/log)
- 4 logements familles (environ 90 m²)
- Petits jardinets privatifs pour rdc et terrasses abritées pour étages
- 8 garages ou stationnements PMR
- Mutualisation des autres stationnements avec le stationnement public

➤ Secteur 4 : Espace de rencontres

- 2 poches de stationnements perméables et paysagers de 14 places
- City stade 18*9 m
- Aménagements paysagers dont verger pédagogique
- Réorganisation espace mémorial
- Plateau traversant RD
- Placette / espace de rencontre :

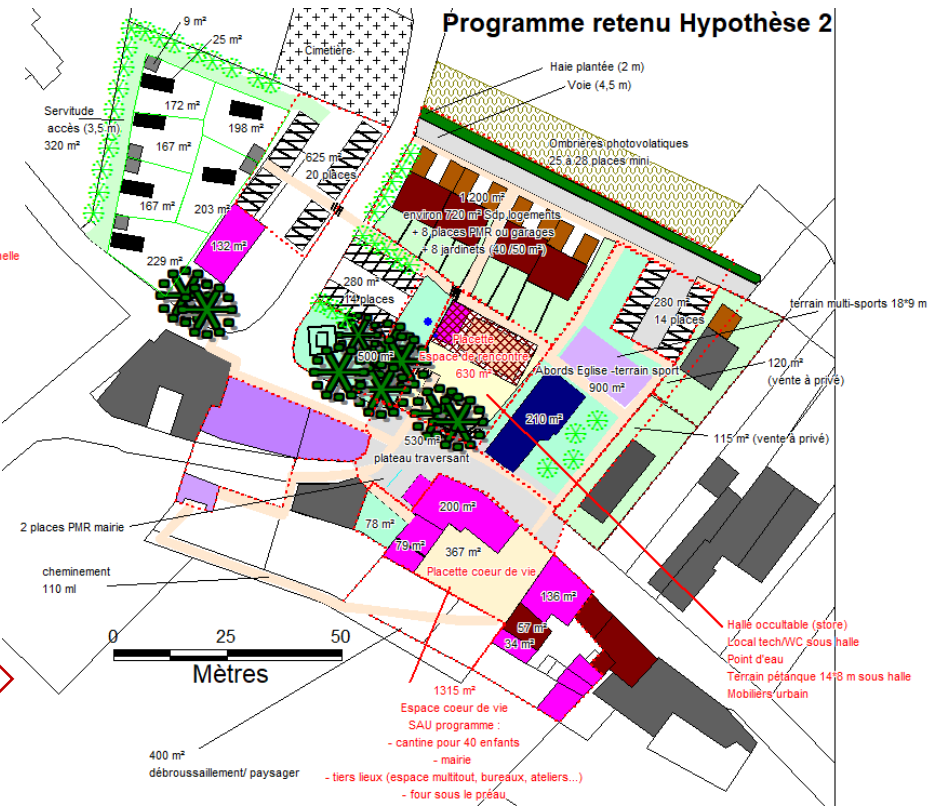
Scénario 1 : placette / four-wc / terrain pétanque sous tonnelle végétale

Scénario 2 : placette / halle avec espace technique = espace évènementiel 100 pers/ wc / terrain pétanque



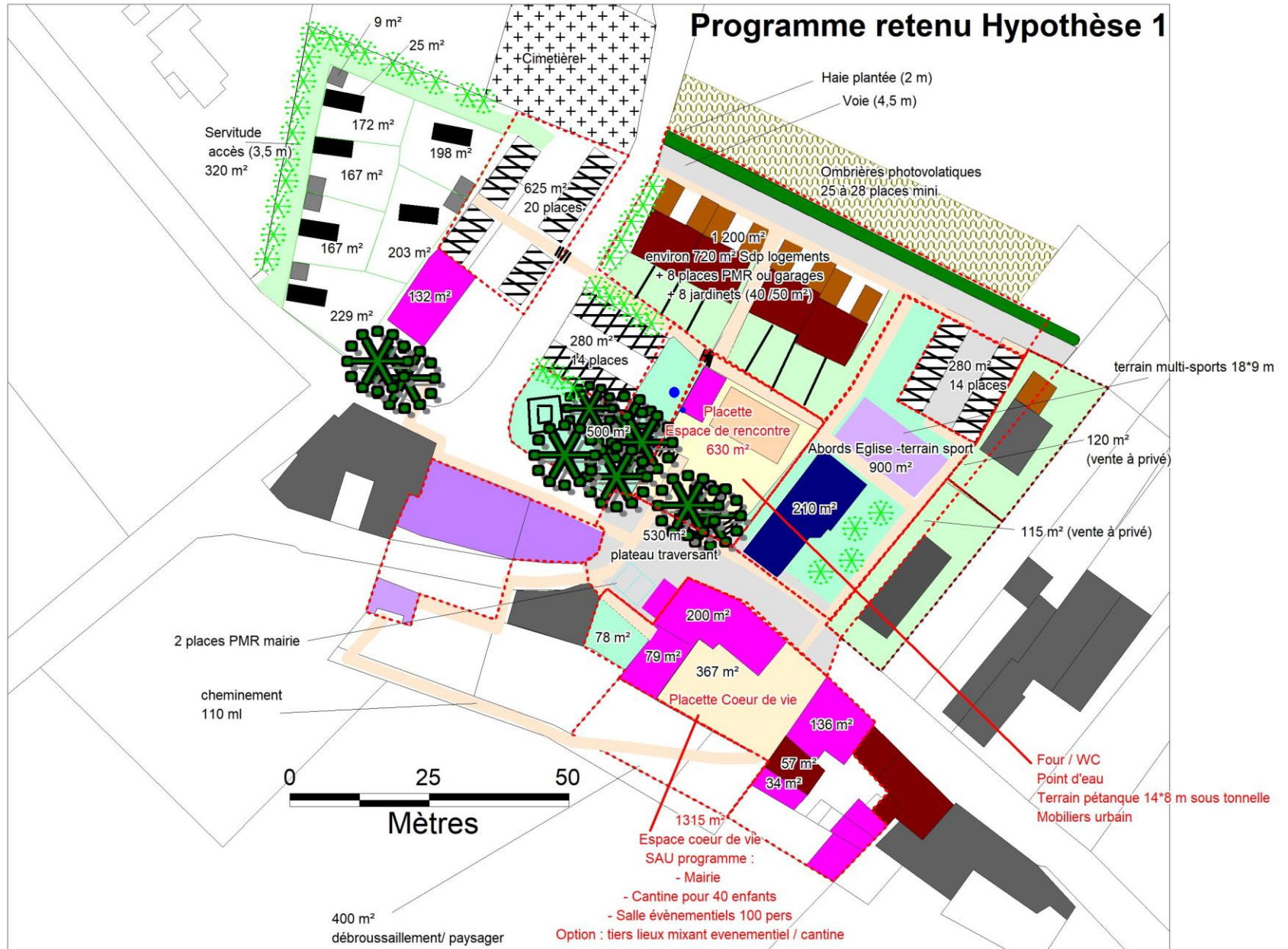
Hypothèse 1 : programme retenu

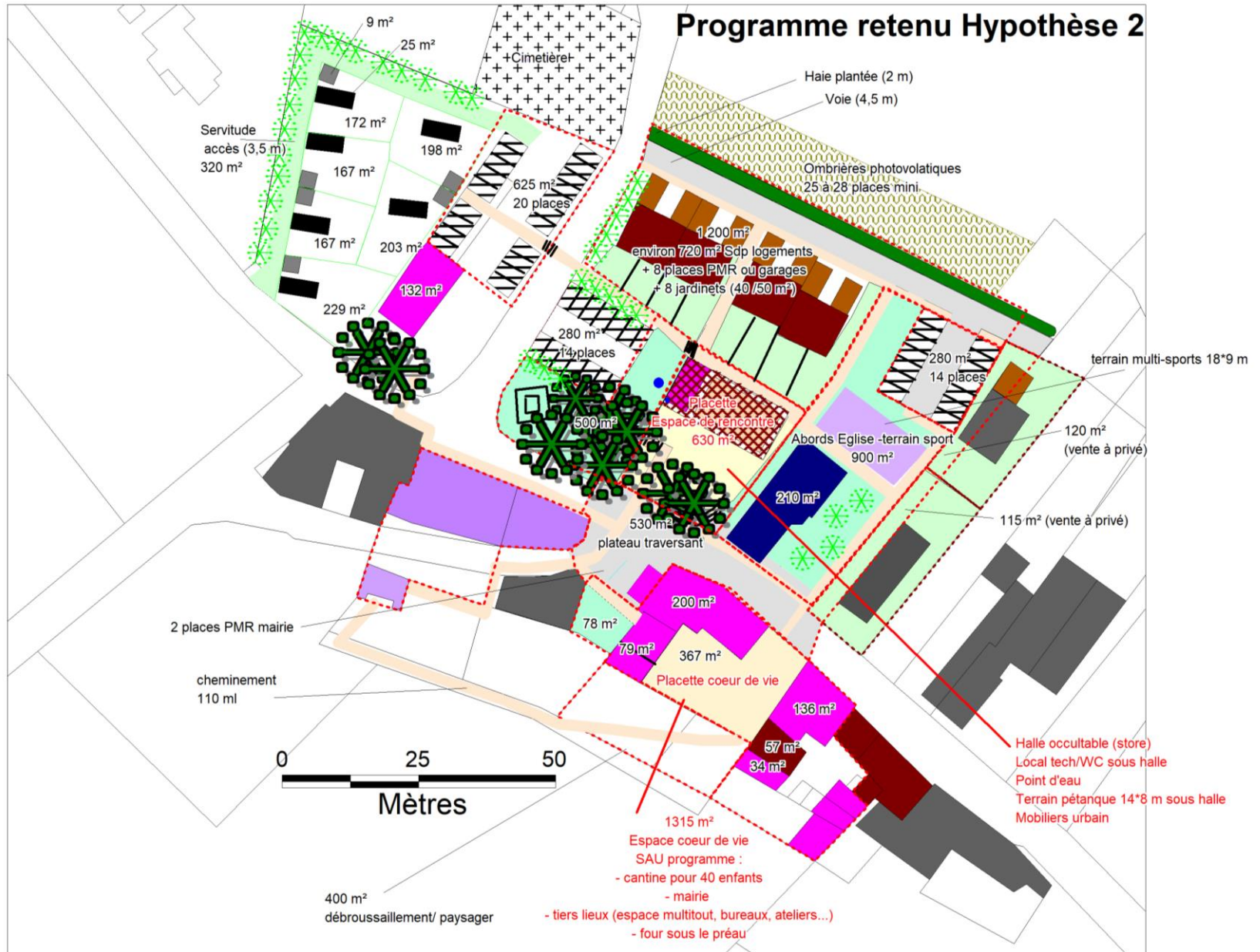
- | Placette Espace de Rencontre | Placette Cœur de Vie |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Four / bloc sanitaire - Terrain pétanque - Traille végétale - Point eau - Mobiliers publics | <ul style="list-style-type: none"> - Mairie - Cantine 40 enfants - Salle évènementiels 100 pers - Espace modulaire / multi-tout <p>Option : Tiers-lieux mixant cantine et salle évènementiels</p> |



Hypothèse 2 : programme retenu

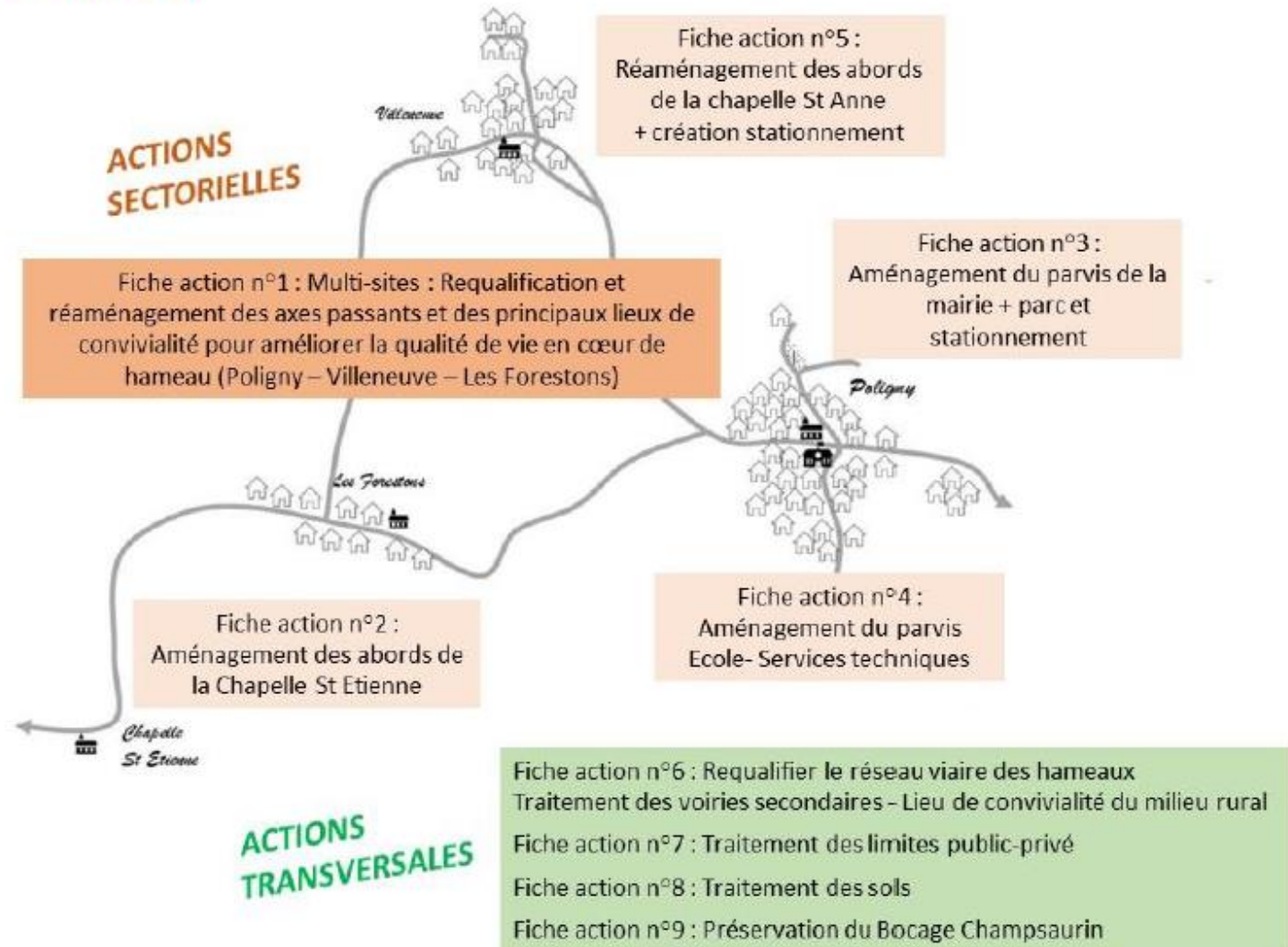
- | Placette Espace de Rencontre | Placette Cœur de Vie |
|---|---|
| <p>Halle 200 m² comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Local tech + Wc (40 m²) - Stores occultables <p>Terrain pétanque (sous halle ou pas)</p> <p>Point eau</p> <p>Mobiliers publics</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mairie - Cantine 40 enfants - Four et espace modulaire (préau) - Tiers-lieux (espace « multitout », bureaux, ateliers....) |





**Exemples
fiches actions et fiches
thématiques**

PLAN GUIDE



03

Fiche action n°3 : Aménagement du parvis de la mairie + parc et stationnement

Localisation



Estimatif financier global

Acquisition : consulter les domaines
Travaux : 150 000€

Emprise du Projet

Environ 2 100 m²

Maîtrise foncière

Communale pour le Parvis et voirie : Environ 500 m²
Privé pour la parcelle 829 : Environ 1600 m²

Description / Contexte

Ce quartier du chef-lieu concentre le « cœur administratif et de services » de Poligny qui regroupe : mairie, salle polyvalente, école, cantine atelier des services techniques de la commune (avec aires de stockage et garage des engins) et possiblement 2 nouveaux logements communaux en étage du bâtiment de la mairie.

Afin de créer un espace de convivialité très proche des services et de permettre des espaces de stationnement centralisés et suffisants la commune envisage l'acquisition et l'aménagement de la parcelle située en face de la mairie.

L'acquisition de cette parcelle permettrait l'aménagement d'un parvis devant la mairie ouvrant sur un parc paysager / espace de jeux pour les enfants et une partie stationnement paysager en bord de route départementale

L'aménagement de cette parcelle, couplée à l'action 4 permettrait d'apaiser la cohabitation entre l'entrée - sortie d'école et l'espace de manœuvre des engins des services techniques dans le bénéfice de l'ensemble des usagers et utilisateurs de cet espace.



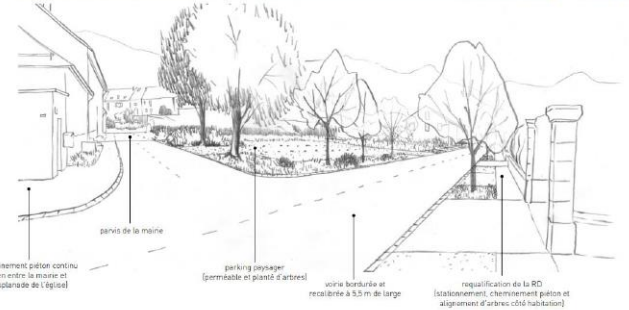
Objectifs

- Amélioration qualitative et paysagère de ce quartier « central »
- Création d'un espace de convivialité, lieu de rencontre et d'échanges
- Création de stationnements supplémentaires, notamment en lien avec la création de logements communaux dans les étages au-dessus de la mairie et l'école. La création de cet espace de stationnement et le réaménagement du fronton de la mairie, permettra d'alléger le nombre de places de stationnements à l'arrière de la mairie/entrée de l'école et de réserver ces dernières au dépôt minute de l'école/gardiennage. Les espaces de stationnement ainsi gagnés à l'arrière de la mairie pourront être réaffectés en « parvis d'école ».
- Centralisation du stationnement et augmentation du nombre de place permettant d'alléger la pression touristique sur les places de proximité afin de les « laisser aux riverains », ...
- Gérer la vitesse et marquer l'entrée de la mairie
- Amélioration et sécurisation de l'entrée - sortie de l'école (possibilité de réduction de la place de la voiture sur ce secteur)
- Amélioration des conditions de travail des services techniques (possibilité de réduction de la place de la voiture sur ce secteur)
- Renforcement de la convivialité du parvis de l'école, lieux de rencontre et d'échange privilégié au sein de la population (possibilité de réduction de la place de la voiture sur ce secteur).

Atelier Chado / Atelier Skala / Topo*Grafik / juillet 2023

20

Croquis d'ambiance



Atelier Chado / Atelier Skala / Topo*Grafik / juillet 2023

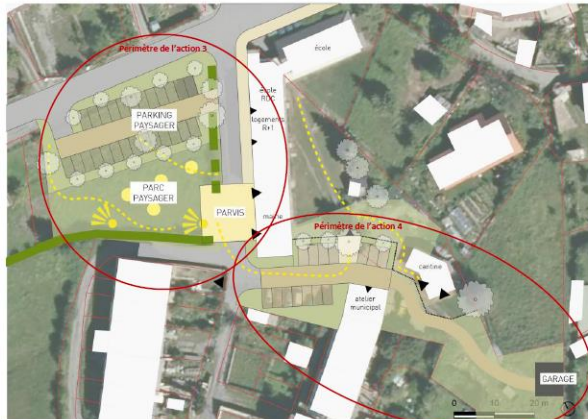
22

Principes d'aménagement et phasage de l'opération

Remarque :

Les Actions 3 et 4 seront à mener conjointement dans le cas de l'acquisition préalable de la parcelle 829.

Cependant la non acquisition de la parcelle 829, si elle remet en cause les aménagements du parvis de la mairie (Action 3), n'hypothèque pas la faisabilité des aménagements du parvis de l'école situé à l'arrière de la mairie (Action 4).



Atelier Chado / Atelier Skala / Topo*Grafik / juillet 2023

21

Conduite de Projet

Maîtrise d'ouvrage / portage

Commune de Poligny

Partenaires à associer

Communauté de Communes du Champsaux Valgaudemar
Département des Hautes Alpes (gestionnaire voirie départementale)
Banque des territoires

Accompagnements possibles

DGPIP (Direction Générale des Finances Publiques - Conseil sur les montages complexes en gestion financière, budgétaire, comptable et fiscale)
ITOS - Ingénierie territoriale / CAUE05
Mission d'AMO (Assistance à Maîtrise d'ouvrage)

Etudes complémentaires à réaliser

Lévés topographiques
Consultation des concessionnaires réseaux
Estimation du bien par France Domaine (si expropriation)

Outils / Procédures à mettre en œuvre

Acquisition amiable du terrain d'emprise ou
Procédure d'expropriation par DUP (Déclaration d'Utilité Publique)
Mise en compatibilité du PLU (emportée par la DUP)

Etude Opérationnelle (AVP-PRO)

Accord - convention avec gestionnaire de la voirie départementale (Conseil Départemental)

Demande de subventions

Travaux (étapes par projet)

Consultation MOE

MOE : Etude opérationnelle et suivi travaux (AVP, PRO, Consultation entreprises, suivi travaux : VISA, DET, AOR)

Travaux

Atelier Chado / Atelier Skala / Topo*Grafik / juillet 2023

Dépenses Prévisionnelles

Travaux

Désignation de l'ouvrage	U	Qté	Prix unitaire	TOTAL
1 PRESTATIONS GÉNÉRALES				5 000,00 €
2 FANEAUX PÉRI-MURAUX ET TERRASSEMENTS				5 840,00 €
3 TRAITEMENT DE SOL				18 400,00 €
4 DÉLIMITATION ET SIGNALÉTIQUE				5 520,00 €
5 PLANTATIONS ET MÉTALLISATION				40 000,00 €
6 ÉQUIPEMENTS D'ACCUEIL				16 500,00 €
TOTAL HT				112 900,00 €
Aléas 15 %				17 235,00 €
TVA 20%				21 852,00 €
TOTAL TTC				152 148,00 €

Honoraires et études complémentaires

Lévé topographique : environ 2 000 €
Honoraires MOE : environ 10 % du marché de travaux
Coût acquisition foncière :
Achat Terrain : selon les ventes des dernières années prix du m² constructible entre 40 et 120€ soit entre 65 000 et 190 000€
Procédure DUP- Expropriation : 8 000 à 10 000 €

Financement à rechercher/ subventions possibles

DETR : Financement des projets d'investissement des communes en milieu rural / Porteur de l'aide : Préfecture des Hautes Alpes
DSIL : Financement des projets d'investissement des communes / Porteur de l'aide : Région
Conseil Départemental : Enveloppe cantonale d'investissement
Conseil Départemental : Enveloppe Voirie Communale
Conseil Départemental : Enveloppe Amendes de police

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre



07

Fiche action n°7 : Traitement des limites public-privé

Description / Contexte

La limite du domaine public, avant d'être la clôture de la parcelle, est aussi la marque d'accueil réservée au voisinage et aux visiteurs. Avantant ou hostile, perméable ou opaque, tout en mettant en défens un espace domestique, c'est une invitation au dialogue ou une mise à distance. C'est aussi le prolongement de l'architecture qui s'efface au bénéfice des jardins puis du paysage.



Objectifs

- Embellir le bourg et améliorer le cadre de vie par la valorisation des limites public-privées.
- Contribuer à préserver le bâti, en limitant l'érosion des bas de murs.
- Prendre en compte l'environnement en laissant s'exprimer la flore spontanée dans l'espace public et préserver la diversité naturelle en cœur de bourg.
- Créer du lien social en favorisant la participation des habitants, devenus acteurs de leur paysage quotidien, créer des échanges sur des pratiques partagées, susciter l'échange.

Atelier Chado / Atelier Skala / Topo*Grafik / Juillet 2023

35

Commune de Poligny / Etude de programmation urbaine et architecturale

Préconisations et Palette de références

Les clôtures

Recommandation :

La réalisation de la clôture doit s'inspirer des ouvrages déjà présents à proximité et en reprendre les principes constructifs en essayant ainsi de ne pas multiplier les types ou les matériaux afin de conserver une unité.

L'usage des matériaux locaux, simplement assemblés, est souvent la solution la plus simple, la plus économique et la plus contextuelle. Elle facilite également l'entretien courant et/ou la transformation parfois nécessaire.

La "transparence", ou la hauteur limitée pour les ouvrages en maçonnerie, doit également être une qualité recherchée car elle permet à tous de profiter de la vue sur les jardins et facilite la convivialité.

Végétalisation des pieds de murs :

Recommandation :

Respecter l'accessibilité des personnes – maintenir un passage suffisant

Favoriser les espèces locales adaptées au climat champsaunin et peu gourmandes en arrosage

Laisser la flore spontanée s'installer tout en assurant un suivi des végétaux à conserver et des plantes invasives potentielles à supprimer

Proscrire le désherbage chimique et privilégier l'entretien manuel

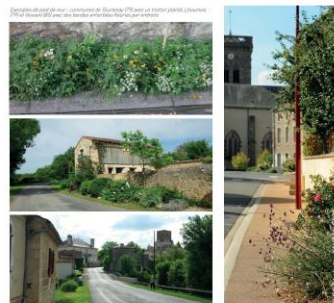
Préférer les vivaces au système racinaire superficiel

Eviter l'usage de plantes ligneuses ou grimpantes dont le système racinaire puissant peut détériorer les murs

Penser au paillage pour des économies d'eau et de désherbage



Crédit photo : Ateliers de la Ville de Poligny - 17/06/2023 - 17/06/2023 - 17/06/2023 - 17/06/2023 - 17/06/2023 - 17/06/2023



Atelier Chado / Atelier Skala / Topo*Grafik / Juillet 2023

36

Commune de Poligny / Etude de programmation urbaine et architecturale

Conduite de Projet

Maîtrise d'ouvrage / portage

Communale / Privé

Implication financière



Partenaires à associer

Propriétaires et locataires privés

Services techniques communaux

Services techniques du Département (entretien Voirie)

Financement à rechercher/ subventions possibles

Accompagner la stratégie nationale de biodiversité 2030 / Porteur d'aides : Ministère de la transition écologiques et de la cohésion des territoires / lien : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/d/leab-accompagner-la-strategie-nationale-biodiversite/>

Accompagnements possibles

Mission d'AMO (Assistance à Maîtrise d'ouvrage)

Outils / Procédures à mettre en œuvre

Campagne de sensibilisation de la population

Mise en place d'Ateliers de sensibilisation – formation

Mise en œuvre démarche contractualisation avec les privés du type :

« Permis de végétaliser », « végétalisation des pieds murs »,

« entretien ton trottoir »...

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

Budget entretien espaces verts – ANNUEL

Réflexion à intégrer à tous types de travaux de voirie